



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4040503**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/04/2024 9H56 C:025094 I:39482  
V/REF : 938219  
V/Email reçu le Jeudi 04/04/2024 a 9H56

SEMCODA  
Agence de Trévoux  
Le Grandiflora  
21 RUE DES MAGNOLIAS  
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02118  
IMMEUBLE : CLOS CARILLON -2118  
176/178, RUE DE LA VIA COLLA  
229/231, RUE DE LA RABOUDIÈRE  
01360 LOYETTES

Vaulx en Velin, le 08 Avril 2024

Référence Marché: M\_231009002-1  
LOCALISATION : ALLEE N176 COLLA  
MOTIF : INTERVENIR POUR FERMER UNE PORTE HYDRAULIQUE FORCE N°3 RÉVERSIBLE  
RÉGLAGE VITESSE, A-COUP FINAL  
(HALL RDC SUR PORTE ACCES ESCALIERS CAR EXISTANT CASSÉ)  
Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de menuiserie  
LE 05/04 A 11H00 :  
IMPOSSIBLE DE REPARER LE BRAS DU FERME PORTE EST CASSE  
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU FERME-PORTE  
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE  
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DG LCOMPTER Email envoyé le 06/04/24 a 17H20 Mme S. BITTIGER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |        |
|----------|------------------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01   | 2    | 71,12   | 71,12  |
| 1,00     | MS00045-Rempl.Ferme porte hydr.force n°3 | 2    | 355,63  | 355,63 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4040503**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 426,75        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 42,67         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>469,42</b> |

**Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 938219 du 04/04/2024

Pr.

SEMCODA  
AGENCE DE TREVoux  
21, rue des Magnolias  
Le Grandiflora  
01600 TREVoux  
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

176 rue de la Via Colla  
01360 LOYETTES

### Référence de la Demande

THCSERPCB Tvz hors contra Serrurerie Partie commune

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

02118-00001-00001 176 rue de la Via Colla

### Délai

Date limite exécution : 19/04/2024

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                         | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA     | Total TTC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|------------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                   | 1,00 | 71,13  | 71,13  | 7,11       | 78,24     |
| MS00045 Ferme porte hydraulique force N°3 réversible<br>réglage vitesse, à-coup final, y compris toutes sujétions<br>HALL RDC SUR PORTE ACCES ESCALIERS CAR<br>EXISTANT CASSÉ | 1,00 | 355,64 | 355,64 | 35,56      | 391,20    |
|                                                                                                                                                                               |      |        |        | Total H.T. | 426,77    |
|                                                                                                                                                                               |      |        |        | Total TVA  | 42,67     |
|                                                                                                                                                                               |      |        |        | Total TTC  | 469,44    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 04/04/2024

Le Responsable  
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **176 rue de la Via Colla 01360 LOYETTES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **TREVOUX**

le **04/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**  
  
**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 938219